



L'info formation

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE BRETAGNE



INFO FORMATION N° 4: octobre—novembre 2010

La fédération vient d'adresser à chaque centre social son Livret des formation 2011. En l'intitulant « *livret des acteurs du lien social et familial* » nous faisons volontairement référence à l'appellation de notre convention collective de Branche. En s'adressant aussi aux parents et professionnels des établissements d'accueil de jeunes enfants (crèches, haltes-garderies, multi-accueil), nous renforçons la dynamique de qualification dans notre Branche professionnelle. Mais, nous affirmons aussi notre attachement aux échanges et coopérations entre nos réseaux ; dans cette période de mutation qui fragilise nos organisations, oeuvrons ensemble pour affirmer la pertinence de l'action conjointe des habitants et des salariés au service des projets.

Bernard Bailly

DU CÔTÉ DE LA BRANCHE

♦ Les Rendez-vous « Info-formation » / élaboration des Plans de Formation 2011.

Comme l'an dernier, avec la présence de **C. Bellier, d'Habitat Formation**, deux rendez-vous sont organisés sur la région à destination des employeurs de la Branche ALISFA :

Le 5 Novembre dans le Finistère, de 14h00 à 17h00.

Le 25 Novembre, à la FCSB à Rennes, de 14h00 à 17h00.

Ces rendez-vous sont centrés sur l'élaboration des plans de formation. Ils visent à apporter les informations précises relatives aux règles et modalités concrètes pour l'élaboration du plan de formation et la mobilisation des différents dispositifs de formation. C'est également un temps de présentation des formations proposées en Bretagne par la Branche et les fédérations. Afin que les échanges soient les plus concrets possibles, nous invitons les employeurs à nous adresser leurs questions ou préfiguration de plan de formation au préalable. Pour toutes informations : contacter B Bailly à la fédération.

♦ Rencontre régionale du SNAEC SO

Le SNAEC SO, syndicat employeur de notre Branche, organise sa rencontre annuelle avec les employeurs de la Branche, le : **Mardi 26 octobre à 14h00** , dans les locaux de la fédération, 3 rue de la Volga, à Rennes. Ce temps d'échange sera consacré aux informations sur les actualités légales et conventionnelles ; il permettra également de répondre aux questions techniques relatives à la gestion du personnel.

REPERES

♦ Comment est financée la formation des bénévoles ?

Depuis sa création, la fédération mène une politique de formation active à l'adresse des administrateurs et des bénévoles des centres. Mais comment sont financées ces formations ? Quels partenaires y contribuent ? Quelques repères pour y voir plus clair :

La formation des bénévoles puise son financement auprès de **3 sources principales** :

1 – La participation directe des centres, qui accompagne chaque inscription. Aujourd'hui, cette participation est fixée à 25 euro par jour et par personne. Ce ne sont pas les bénévoles qui paient leur inscription mais bien leur centre social. C'est une contribution modeste car nous ne voulons pas que des considérations financières viennent entraver la participation du plus grand nombre.



2 – La mobilisation du fonds mutualisé FOSFORA. Originalité du réseau des centres sociaux, ce fonds, mis en place par la fédération des centres sociaux de France est constitué par une partie des cotisations de chaque centre à la fédération. Pour la Bretagne, chaque année, ce sont environ 13 000 euro qui sont réinvestis dans la formation des bénévoles.

3- Le dispositif de soutien à la formation des bénévoles en Bretagne, financé par des fonds du Ministère de la Jeunesse et du Conseil Régional.

Ce fonds d'aide, décentralisé depuis 2009, est co-géré par la région et la DRJSCS, en concertation avec le mouvement associatif. Il apporte une aide de 25 euro par journée de formation et par bénévole.

A ces trois sources principales, peuvent s'ajouter des financements spécifiques, en fonction de l'objet des formations. Citons :

- ◆ Le soutien de la fédération Bretonne des CAF ou de certaines CAF selon leurs politiques locales, pour des actions ciblées en soutien à l'engagement des bénévoles et administrateurs.
- ◆ La participation de la Branche professionnelle, dans le cadre des actions d'intérêt collectif (AIC) pour des actions qui visent un collectif de salariés et de bénévoles.

Le montant de l'aide est variable selon l'objet des formations et les cofinancements obtenus.

L'ECHO DES FORMATIONS

La formation–action sur « l'utilité sociale », dans le Finistère, s'est achevée le 14 septembre dernier. Rappelons que cette formation a rassemblé plus de 20 administrateurs et salariés de 8 centres sociaux du département. Animée par Marie-Madeleine Rubeillon et Georges Pellen, cette formation-action a, entre autre, permis d'explorer et préciser un ensemble de critères et d'indicateurs d'utilité sociale des centres.

Un nouveau rendez-vous est fixé le 16 décembre avec les participants pour un temps de bilan et de présentation d'un outil finalisé par les formateurs.

AGENDA

Rappel : les formations de l'automne :

- **Mieux gérer son temps** : les 11 et 18 octobre au Centre Social carrefour 18, à Rennes.
- **Communiquer dans une équipe** : les 14-15 octobre et 8-9 novembre, au Centre Social Villejean, à Rennes.
- **Les fondamentaux du Centre Social** : le 26 novembre au Centre Social L'Astérie, à Plougastel Daoulas.
- **Management comptable et financier** : les 30 novembre et 1er décembre, au Centre Social Ti-Lanvenec, à Locmaria Plouzané
- **Présenter les éléments financiers en AG** : 11 décembre, au Centre Social Ti-Lanvenec, à Locmaria Plouzané.

POUR TOUTES PRECISIONS SE REFERER AU LVRET 2011 qui a été adressé à chaque centre (voir auprès de votre direction) OU CONSULTER LE SITE INTERNET DE LA FEDE www.centres-sociaux-bretagne.fr rubrique formation

- Formation organisée par la Cres de Bretagne : « **l'économie sociale et solidaire, une force de transformation sociale et une alternative à l'économie dominante, ses atouts : en quoi ? Comment ? Quelle perspectives ?** »

Dates et lieux : à Vannes le 09/11, Saint-Brieuc le 16/11, Brest le 18/11 et Rennes le 25/11.

Contact : Françoise Hurson, Cres Bretagne tel : 02 99 85 91 92 ou fhurson@cres-bretagne.org

